

SENSIBILISATION

Comment recueillir de façon neutre la parole d'un mineur qui spontanément vous ferait part d'informations vous laissant penser à un statut potentiel de victime



DURÉE

1 Jour
Le jeudi 21 mai 2026

LIEU

Fédération des centres
sociaux de la Nièvre
2 Boulevard Jacques Duclos
58000 NEVERS

PUBLIC

Tout professionnel en
contact régulier avec des
mineurs (prioritairement les
Acteurs du RRAPPS)

PRE REQUIS

Pas de pré requis

TARIF

Sensibilisation gratuite

CONTACT

Cécile PELTIER, Référente
Santé
cpeltier@fdcs58.fr
07 81 21 36 66

Julie BLANCHET, Référente
Parentalité
jblanchet@fdcs58.fr
06 03 64 54 29

9h - 12h30

- Projection du court-métrage "Sidération" et échanges avec l'un des producteurs
- Présentation de la Maison de Protection des Familles de la Nièvre
- Présentation de l'association France Victimes
- Information préoccupante et signalement
- Procédure pénale

13h30 - 16h30

- Les facteurs influençant la révélation
- La suggestibilité
- Les outils de recueil de la parole du mineur

Accessibilité

Si vous êtes porteur d'un handicap et que vous souhaitez aménager la sensibilisation pour y participer dans les meilleures conditions, contactez-nous lors de votre inscription pour adapter les modalités et le déroulé de la sensibilisation à votre situation.

